



Compte rendu de la réunion en mairie du lundi 19/03/2018 concernant le bilan sécurité de l'année 2017.

Le 19/03/2018 s'est tenue en soirée une réunion Bilan Sécurité 2017 organisée par la municipalité. Mme Virginie MICHEL-PAULSEN, Maire de Vaucresson présidait la réunion en présence du Commissaire de Police de Saint Cloud et Sandrine DESCAMPS conseillère municipale en charge du suivi et du développement du réseau Voisins Vigilants sur la commune. Une trentaine de participants dont plusieurs référents de l'association Vaucresson Centre Ville ont participé activement à cette réunion.

Bilan général Sécurité:

L'année 2017 a été marquée par des résultats encourageants:

Baisse sensible des cambriolages: 43 faits en 2017 contre 58 en 2016.

Recul des vols de voiture (vols de voiture, de 2 roues, accessoires, vols à la roulotte)...

A l'inverse les atteintes à la personne (menaces de violence) sont en hausse 13 faits en 2017 contre 5 en 2016. Il s'agit le plus souvent de querelles entre voisins ou de violences à l'intérieur des familles.

Comme en 2016 aucun vol à main armée n'a eu lieu sur la commune en 2017.

Les dégradations, destructions, tags, incendies volontaires progressent de plus de 10%. Le commissaire de Police de saint Cloud indique que ce type de délinquance se développent aussi dans d'autres communes et un ciblage particulier est effectué régulièrement par des rondes en soirée et de nuit pour lutter contre cette tendance sur les quartiers sensibles.

Vaucresson est toujours considéré comme relativement calme, ce qui n'est pas le vécu des habitants. La montée des incivilités et actes de vandalisme (Tags, Bris de rétroviseurs et d'essuies glaces, voitures ventouse...) en particulier en centre ville reste pour les habitants une préoccupation majeure. Malgré des résultats significatifs, la vigilance individuelle et collective s'impose.

Plan caméras:

Les caméras installées dans divers quartiers de Vaucresson donnent des résultats significatifs en particulier dans le quartier de la gare. la délinquance, qui semble pour l'essentiel due à des personnes non résidentes à Vaucresson s'est déplacée en centre ville. Le parking de la Croix blanche et les abords du cinéma sont désormais calmes. A l'inverse le quartier proche de la gare (Rue Testu, Rue Aubriet, Rue Y du

Manoir, Sente de la Folie fait l'objet d'une recrudescence d'incivilités, de tapages et d'incendies volontaires. Un trafic de drogues dès la fin de journée, en soirée et tard dans la nuit a lieu avec des individus probablement extérieur à Vaucresson.

S DESCAMPS indique que le prochain plan d'extension de caméras couvrira ce quartier. Le budget est planifié, les autorisations administratives en cours. Aucune date d'installation n'est toutefois annoncée.

Le Commissaire de Police de Saint Cloud explique bien que les caméras ne font que déplacer les lieux de vie puis la délinquance. D'un lieu de vie animé en soirée, se développe d'abord des incivilités puis des trafics plus sérieux.

Voisins Vigilants: Bilan et évolution possible:

L'Association Centre - Ville a mis en place depuis un peu plus de 4 ans sur le centre ville un réseau de **Voisins Vigilants** en concertation avec la municipalité et le Commissariat de Saint Cloud. La commune compte désormais 12 réseaux Voisins Vigilants qui visiblement améliore l'efficacité de la police en gagnant du temps et en étant plus pertinent sur les interventions.

La police doit faire face à de multiples tâches. La mise en place du plan Vigie Pirate reste évidemment prioritaire et mobilise beaucoup de moyens.

Les réseaux Voisins Vigilants doivent aussi se focaliser sur les incivilités (Tags, Tapages nocturnes, incendies de poubellesetc) qui sont des signes alarmants de délinquances futures plus sérieuses.

La prévention:

La prévention individuelle et collective est indispensable pour perfectionner la lutte contre la délinquance.

L'ensemble du réseau Voisins Vigilants contribuent en liaison avec la Police à développer de bonnes pratiques de sécurité.(Conseils, Recommandations.....).

La Police de Saint Cloud appelle systématiquement les victimes de vols par effraction. **Une réunion prévention cambriolage aura lieu le vendredi 4 Mai à 14h à la Montgolfière.**

En cas d'urgence appeler le 17.

Il est souhaitable de toujours faire un dépôt de plainte au Commissariat après constatation d'un délit.

Une pré-plainte par internet est désormais possible pour gagner du temps sur: www.pre-plainte-en-ligne.gouv pour des faits d'atteintes aux biens (vols, dégradations, escroqueries..). Le Commissariat vous convoque ultérieurement pour un rendez vous.

- Vous pouvez consulter le compte rendu de nos actions sur le site de l'Association Centre-Ville Vaucresson sur le site : www.vaucrecentre.fr et nous contacter.
- Vous pouvez également adhérer à l'association : cotisation 10 € / an par famille.